

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.6/48

T/PET.7/55

1 février 1950

Original: FRANCAIS

Distr. double

PETITION DES CHEFS, NOTABLES ET PROPRIETAIRES DU CERCLE
DE KLOUTO
CONCERNANT LE TOGO SOUS ADMINISTRATION BRITANNIQUE ET LE TOGO SOUS
ADMINISTRATION FRANCAISE

Note du Secrétaire général: Conformément à l'article 84 du règlement intérieur du Conseil de tutelle, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint aux membres du Conseil de tutelle une communication en date du 4 décembre 1949, émanant des Chefs, Notables et Propriétaires du Cercle de Klouto et concernant les Territoires sous tutelle du Togo sous administration britannique et du Togo sous administration française. Cette communication a été transmise au Secrétaire général par la Mission de visite des Nations Unies dans les Territoires sous tutelle de l'Afrique occidentale.

TERRITOIRE DU TOGO
PLACE SOUS TUTELLE DE LA FRANCE
(Cercle de Klouto)

C O P I E

Palimé, le 4 décembre 1949.

Les Chefs, Notables et Propriétaires du Cercle de Klouto, réunis ce jour à Palimé
pour recevoir la Mission de l'O.N.U.

à Messieurs les Membres de la Mission de visite de l'O.N.U.

à Palimé

Messieurs,

Nous sommes très heureux de votre visite; nous le sommes surtout du fait que l'O.N.U. a pensé à nous en ces périodes de grandes souffrances morales et nous a envoyé de ses membres métropolitains qui eux, ne manqueront probablement pas d'être loyaux et bienveillants envers ceux qu'ils ont mission d'entendre pour des fins utiles.

Toute la population Ewé vous remercie sincèrement des peines que vous vous êtes données volontiers pour venir jusqu'à elle. Elle vous prie de porter votre attention bienveillante à l'examen de l'exposé de ses doléances afin de travailler à remédier aux maux dont elle souffre pour lui assurer son bien-être.

1) A propos des barrières douanières:

A l'origine, toutes les tribus éwé formaient un bloc ethnique limité entre deux frontières naturelles, les fleuves Mono (du côté du Dahomey) et Volta (du côté de Gold Coast). Elles parlaient même langue, avaient mêmes coutumes jusqu'à l'heure actuelle. C'est une race dont tous les éléments sont strictement identiques. Tous les Ewé naturellement rassemblée sur un même terrain, trafiquaient librement entre eux de village en village jusqu'à l'époque où les Européens vinrent pour les gouverner.

Les Allemands furent la première nation européenne qui aborda dans le pays en 1884. En 1886, les Allemands et les Anglais, pour une première fois, se partagèrent notre territoire. Les Anglais prêtèrent à la part qui leur revient le nom de leur Colonie de Gold Coast et les Allemands appelèrent la leur "Togo". Cette division territoriale suscita des plaintes parmi le peuple Ewé qui, dès ce

moment, avait commencé à regretter cette cruelle séparation de familles. Les Gouvernements en furent touchés et s'étaient résolus à régler la situation conformément aux vœux des indigènes, mais hélas, juste à l'époque, la guerre de 1914-1919 éclata et empêcha la réalisation immédiate du projet.

Quand, en 1919, nous étions placés sous une seule Autorité administrative (anglaise dans le temps), nous ne savions point qu'un autre changement surviendrait. En 1920, le même peuple Ewé fut repartagé, à notre grand étonnement, entre les Français et les Anglais, et cela, sans que l'on s'avisât de songer aux difficultés que cette mesure inhumaine devrait créer à la Communauté Ewé.

Des propriétaires furent et demeurent placés sous un gouvernement et leurs propriétés sous un autre. Des familles furent et demeurent douloureusement séparées. C'est surtout dans le Cercle de Klouto que l'on en trouve les victimes, telles que les régions de Agotiné, Nyivé, Klo-Mavndi, Hanyigba-Todji, Kametonou, Kouma, Yikpa, Danyi et Ahlon. Notre Cercle est entouré de Postes douaniers du Sud au Nord et les gardes frontières se rencontrent partout dans l'intérieur de la circonscription. Des cultivateurs à leur retour des champs doivent passer au contrôle de la Douane où l'on leur enlève des produits, voire même des vivres qu'ils rapportent à la maison. Plusieurs ont essayé de vendre leurs productions dans la zone administrative où se trouvent leurs champs; mais l'argent ne pouvant pas non plus franchir la frontière pour arriver au village natal, cette opération devient impossible. Nous autres qui n'avons pas le droit de rentrer chez nous avec les produits de nos champs, comment pourrions-nous devenir un pays organisé comme les autres pays du monde pour prétendre à notre autonomie le jour venu? Devant cet état de choses les Ewé se demandent si les gouvernements se soucient quand même de leur bien-être.

Monseigneur CESSOU, Révérend Vicaire Apostolique de la Mission catholique du Togo, vrai français cent pour cent, de son vivant, avait composé la poésie suivante qui résume tout ce que le peuple Ewé désire pour le rassemblement de ses éléments :

"Enfants du Togo, de Lomé et d'Aného,
"De Palimé, d'Atakpamé, de Sokodé, et de Lango,
"Et vous de Keta, de Péki, de Bla,
"De Kpando et de Ho, de Kratchi et de Yendi
"Chantons tous mes chers amis,
"Chantons le petit pays
"Dont les frontières
"Vont de la Volta au Mono
"De la Mer à Lango
"Fi, les barrières
"Fi, les barrières
"Accélérons d'un cœur uni, le Togo indivis,
"Tel que Dieu l'a formé,
"Le Togo des Togolais,
"Le Français et l'Anglais
"Le Togo non morcelé, ENTIER".

Nous souhaiterions que tous pensent comme ce Vicaire. Nous sommes à bout de patience; c'est pourquoi nous avons délégué Monsieur Sylvanus OLYMPIO à l'Assemblée générale de l'O.N.U. pour y être notre porte-parole. Vous qui êtes venus chez nous, Messieurs, nous espérons qu'à l'appui de cette déclaration d'amour qui se traduit par votre présence au Togo, vous travaillerez à la suppression de cette barrière douanière si gênante.

2) A propos d'une Administration unique:

Sans parler du problème du Contrôle des changes qui n'est pas de notre compétence, problème qui serait, à notre avis, facile à résoudre si le pays avait une administration unique, nous nous demandons comment nous pourrions arriver à atteindre la capacité de nous administrer nous-mêmes dans un avenir plus ou moins proche si nous sommes maintenus divisés entre deux Administrations dont la politique est basée sur des méthodes différentes et des conceptions opposées ? Les uns soumis à une politique d'assimilation incompatible avec notre constitution traditionnelle, les autres, sous une politique d'adaptation développant, dans une certaine mesure, la culture

purement indigène. Comment le peuple Ewé qui n'a aucun droit politique et à qui toute participation aux organes législatifs et judiciaires du Gouvernement de son pays est refusée, peut-il progresser vers le "SELF GOVERNMENT" alors que c'est le seul chemin de le conduire vers l'autonomie et l'indépendance ?

Messieurs, c'est devant ces multiples soucis que vous venons respectueusement solliciter votre intervention énergique auprès de l'O.N.U. pour que notre pays soit uni et placé sous une seule Autorité administrative européenne afin de lui redonner son intégrité territoriale et lui permettre de s'évoluer, sans heurt, sur le terrain ethnique, économique, social, culturel et surtout politique, seule voie qui l'amènera rapidement au "SELF GOVERNMENT" promis.

Nous vous remercions à l'avance pour les peines que vous allez vous donner en notre faveur pour nous assurer notre bien-être et vous prions de bien vouloir agréer, Messieurs les Délégués, l'expression sincère de nos sentiments de fidèles protégés et d'être nos fidèles interprètes auprès de la grande O.N.U. qui s'est assignée la tâche de subvenir à la sécurité de toute l'HUMANITE sans distinction aucune ni de race, ni de couleur, ni de religion.

1) Apator II, Chef de Palimé	(signé) H. Kapator II
2) Tsally IX, Chef du Canton d'Agomé	(signé) ..(illisible)
3) Dom Gaméti, " " Kcuma	(signé) Dom Gaméti
4) William Hayibor, " Fiekpor	(signé) William Hayibor II
5) Tsé Agbo, Chef du " Agbada	Tsé Agbo (signé) XXX sa marque
6) Agboku IV, " " Kpelé	(signé) --, Agboku IV
7) Hini IX, " " Dayé sud	(signé) Hini --- IX
8) Bassah, " " "Nord	(signé) Bassah III
9) Adassou Tété" " Akata	(signé) Adassu V
10) Egley " " Ikpa Dzigbe	(signé) Egle
11) John Adjogu, " " Kpimé	(signé) Adyogu
12) Atumua " " Agu Kebo	(signé) ..(illisible)
13) Botri " " " Atigbé	(signé) ..(illisible)
14) Kwadzo Peni " Agotimé	(signé) K. Peni
15) Marcus Awumey, Président C.U.T. Agou	(signé) ..(illisible)
16) Emmanuel Attiogbe, Notable	(signé) --, Attiogbe
17) Paul Agbemabiase, "	(signé) ... (illisible)
18) Ben Woamedé, "	(signé) ... (illisible)
Emile Apedo "	(signé) ... (illisible)
20) Elias Doh, Régent à Kpadapé	(signé) Elias Doh
21) Arnold Gehé Kwassi, planteur	(signé) Arnold Gehé Kwosi
22) William Ablode "	(signé) William Ablode
23) Sam Klu, Délégué à l'A.R.T.	(signé) ... (illisible)

Reçu au siège des Nations Unies le 14 décembre 1949.

T/PET.6/48
T/PET.7/55
page 6

C O P I E

UNIFICATION des pays EWE sous un seul GOUVERNEMENT

La Mission de Visite
de l'Organisation des
Nations Unies
en tournée

Lettre de M. Emmanuel Attiogbe, porte-parole de l'assemblée des Chefs et Notables et de la population du district de Klouto, assemblée tenue à Palime, le 4 décembre 1949, en vue du partage des pays éoués en trois districts divisionnaires.

Palime, le 6 décembre 1949.

Messieurs,

A cause de la fatigue que je pouvais deviner dimanche dernier, 4 courant, chez les honorables membres de la mission de visite qui se trouvaient parmi nous, je n'ai pu parler plus longuement au cours de l'audience de ce jour-là des choses importantes à communiquer à ces messieurs dans l'intérêt de leur mission, et je les leur expose ci-après :

La situation de la ville de Palime: Cette ville faisait de grande progrès sous les Allemands, à tous les points de vue. C'est pourquoi, les Allemands avaient l'habitude de l'appeler "Das Herz Togo" pendant l'âge d'or du Togo. Parce que le district de Mischionhe à cette époque, tel qu'il était désigné par les Allemands, s'étendait jusqu'au district de Kratschi, Palime était le centre et la capitale de Ho, Kpando, loin à l'intérieur des terres et le pays était bordé au sud par le district de Lome, à Assahun. La situation ne fut pas changée pendant l'occupation britannique de la fin de 1914 à 1920.

Deuxième partage: La situation commença à devenir moins bonne petit à petit, peu de temps après le deuxième partage de 1920, jusqu'à ce que toute activité économique cesse parce que la partie la plus importante de ce district fut séparée et remise au Gouvernement britannique sans que les propriétaires de cette terre aient été consultés.

Liberté du commerce: Par suite de la politique française, la liberté du commerce, qui est le facteur le plus important du progrès d'un pays, a été complètement supprimée, ce qui a incité beaucoup d'hommes et de jeunes hommes utiles

pour le pays, à quitter leur patrie pour se rendre dans un pays étranger, la Côte de l'Or et la Nigeria où ils n'étaient pas connus et même ne connaissaient rien des coutumes du pays. Plus de 50.000 personnes se dispersèrent dans les territoires britanniques de la Côte de l'Or et de la Nigeria.

Enseignement: Il n'est pas permis d'enseigner la langue indigène dans les écoles des territoires français. La politique française consiste à faire des habitants des pays placés sous leur administration des Français ou des Françaises malgré tout, ce qui est contraire à la volonté des habitants de ce pays, parce qu'un Eoué veut recevoir une éducation qui lui permette d'atteindre le but final, qui est l'indépendance. En outre, un Eoué sait bien depuis des générations que c'est la volonté de Dieu Tout-Puissant qui l'a fait Noir, et l'a adapté au sol de ce pays tropical; il ne veut donc pas corriger l'oeuvre de la divine Providence.

Administration indigène: Le problème de la chefferie, dans cette partie du pays éoué appelée Togo sous administration française est tout différent de ce qu'il est dans le pays sous administration britannique. Un Chef sous administration française n'a aucun droit d'exercer un pouvoir administratif sans le consentement du Gouvernement français. Le Commandant, en tant que représentant du Gouvernement français de chaque district du Togo sous administration française, possède les pouvoirs administratifs nécessaires en toute chose sans que les Chefs qui sont les dirigeants nationaux de ce pays puissent intervenir le moins du monde. Toutes les recettes de l'impôt de chaque district doivent être envoyées chaque année par l'intermédiaire du Commandant au siège du Gouvernement à Lomé. Il n'existe pas de trésor public dont disposent nos Chefs nationaux, comme dans l'autre partie du pays éoué ou du Togo sous administration britannique. Dans ces conditions, puisqu'ils ne sont pas traités en égaux, comment les Eoués peuvent-ils être éduqués pour pouvoir atteindre un jour le but qui est la civilisation sur un pied d'égalité? Et les mêmes Européens n'ont-ils pas déjà promis à nos ancêtres de les éduquer pour leur permettre d'atteindre le but de la civilisation moderne, de l'indépendance? Les Eoués n'ont-ils pas le droit de réclamer leur unification sous un seul Gouvernement? Nos ancêtres savaient gouverner avant que les Européens ne viennent dans ce pays, il y a 65 ans, et ne leur promettent de les éduquer

pour leur faire atteindre le but de la civilisation moderne, l'indépendance. La génération actuelle elle aussi partage le point de vue de ses ancêtres à cet égard. Mais elle n'accepte pas qu'on divise la population en trois groupes divisionnaires et qu'on leur inculque des idées différentes sur la civilisation moderne.

La Zone conventionnelle: Voici environ deux ans, le Gouvernement français et le Gouvernement britannique ont promis de constituer une Zone conventionnelle en vue d'améliorer la réglementation frontalière pour la population éouée. Ce problème est très difficile à résoudre car il est impossible que deux personnes portent un même pantalon. Seule leur mauvaise conscience les a forcés à faire cette promesse mais en réalité ils sont incapables de mener à bien cette tâche tout comme deux personnes qui se proposeraient de porter un même pantalon.

Nous prions donc la Mission de visite qui se trouve parmi nous, d'exposer cette situation à l'Assemblée générale des Nations Unies, afin qu'on envisage en temps voulu de nous épargner cette cruauté.

Dans l'espoir que les Honorables membres de la mission de visite ne feront pas attention à ma mauvaise connaissance de l'anglais, que j'ai appris par moi-même, mais considéreront avec sérieux la tristesse de notre situation et trouveront une bonne solution pour nous libérer en temps voulu, avec ma gratitude anticipée et mes meilleurs vœux, je vous prie de me croire, Messieurs, humblement vôtre

(signé) FM. ATTIOGEE

Reçue au Siège des Nations Unies, le 3 janvier 1950.